

Bréhan, le 30/10/2020

- Aux familles des enfants et adultes accueillis dans l'un des établissements ou services de l'Association Kervihan
- Aux familles des résidents de l'EHPAD de Barr Héol

Madame, Monsieur,

Nous entrons dans notre 2ème confinement. Nous avons retenu les leçons du premier confinement et avons largement anticipé ce second épisode.

Nous disposons de toutes les réserves nécessaires en masques et gel hydro alcoolique. La réserve en masques répond à nos besoins jusqu'en Juillet 2021.

Ouverture

Sauf avis contraire des autorités de santé et en absence de cas de personnes atteintes parmi les personnes accueillies et accompagnées nous maintenons tous les établissements ouverts y compris les accueils de jour des IME Les Enfants de Kervihan et Kergadaud et celui pour les personnes âgées de Barr Héol. La plateforme de répit de l'EHPAD reste également ouverte. L'IME Arc-en-Ciel continue les accueils tels qu'ils étaient programmés. L'accueil de jour du FAM de Gwen Ran continue de recevoir les résidents. Le SESSAD Bleu Cerise reste lui aussi fonctionnel mais les activités programmées dans les locaux du Sessad sont suspendues.

Le Site de Ker'Avo à Pontivy reste accessible aux enfants et aux professionnels qui les accompagnent.

Visite et retours à domicile

Les visites programmées sur rendez-vous dans les FAM Gwen Ran et Ker Sioul, dans l'IME Kerdreineg et l'EHPAD Barr Héol sont maintenues. S'il advenait cependant qu'un de nos résidents soit touché par le virus nous serions alors amenés à suspendre les retours à domicile.

Sur Barr Héol nous maintenons en poste la professionnelle chargée de la préparation et du suivi des visites afin que les familles puissent continuer de rendre visite à leurs proches dans des conditions de sécurité satisfaisante.

Lors de chacune des visites une information relative aux gestes barrières et aux précautions à prendre vous sera systématiquement rappelée par le personnel qui vous accueillera.

Au sein des établissements d'accueil de jour, d'internat de semaine, d'accueil temporaire IME Les Enfants de Kervihan à Bréhan, Kergadaud à Caudan et Arc en Ciel à Quistinic¹ les visites ne sont pas autorisées. Des rendez-vous programmés avec les professionnels sont néanmoins maintenus, notamment pour les PIA.

¹ Pour l'IME Arc-en-Ciel exception sera faite pour les séjours supérieurs à 7 jours.

Sauf situation particulière, les visites dans les chambres ou les unités de vie ne sont pas possibles aujourd'hui. Cependant si un résident devait rester alité dans sa chambre, nous mettrons en œuvre des dispositions particulières pour que sa famille puisse lui rendre visite.

Les retours à domicile sont eux aussi maintenus. Lorsque vous êtes amenés à accompagner votre proche à l'aller ou au retour, vous voudrez bien au préalable prendre **rendez-vous** auprès du secrétariat des établissements qui vous indiquera les procédures à respecter.

Nous vous invitons à porter un masque pendant le séjour de votre proche à domicile et à nous signaler à son retour toute prise de risque qu'il ou qu'elle aura pris vis-à-vis de l'exposition à une éventuelle contamination.

Si votre proche ou vous-même présentait des symptômes de contamination à la Covid 19 pendant le séjour à domicile vous devrez nous en informer. Dans ce cas le retour dans l'établissement serait conditionné à la présentation d'un test négatif du résident.

Renforcement des mesures d'hygiène et conduite tenue en cas de suspicion de contamination

Nous maintenons les moyens supplémentaires en bio-nettoyage désinfectant. Une douzaine de professionnels supplémentaires sont en poste pour assurer un nettoyage renforcé des établissements.

En cas de suspicion de Covid 19 chez un résident, enfant ou adulte, la famille sera immédiatement prévenue.

- Pour les enfants ou les adultes en accueil de jour, Les Enfants de Kervihan et Kergadaud, Gwen Ran et EHPAD Barr Héol, le résident devra repartir à domicile le plus rapidement possible. Dans l'attente il sera confiné dans un espaces réservé à cet effet.
- Pour le SESSAD, l'accompagnement de l'enfant sera suspendu.

Pour ces deux premières situation, l'accompagnement pourra reprendre dès qu'un test négatif à l'infection par le COVID datant de moins de 48 h, sera présenté.

Pour les autres type d'accueil en internat de semaine, en internat temporaire ou en internat permanent, [Ker Sioul, Gwen Ran, EHPAD Barr Héol, IME Arc-en-Ciel et Les Enfants de Kervihan] la famille pourra, si elle le peut et le souhaite, venir chercher son proche suspecté d'être contaminé par la Covid 19.

Lorsque le résident est maintenu dans l'établissement d'internat et que son état de santé ne l'oblige pas à être hospitalisé, il sera confiné dans une chambre spécifique au sein de l'établissement. Un test PCR lui sera fait. S'il est négatif, il reprendra sa chambre habituelle. S'il est positif, il restera en chambre confinée jusqu'à disparition des symptômes et qu'un nouveau test PCR s'avèrera négatif.

Dans le cas où un résident contaminé, présenterait des troubles du comportement rendant impossible de le confiner en chambre, une orientation vers un site dédié à ce type de situation serait immédiatement réalisée. Dans le cadre d'un travail entre l'ARS, Le Conseil départemental et plusieurs organismes gestionnaires dont l'association KERVIHAN ont prévu deux sites d'accueil spécialisés : Au Service de Soins de Suite et de Réadaptation de Kerpape à Ploemeur [géré par la Mutualité Morbihan Finistère] et dans un établissement spécialement ouvert à cette occasion, situé à Grand Champs dans les anciens locaux de l'IME de Pont Coët, [gérés par l'EPSM Vallée du Loch] serait accessible.

Si, dans un de nos établissements d'internat permanent (Ker Sioul, Gwen Ran, EHPAD Barr Héol, Kerdreineg) devenant un « cluster », c'est-à-dire qu'au moins 3 contaminations et plus étaient constatées simultanément, nous suspendrions les visites, les retours à domicile et les sorties extérieures et serions alors accompagnés par les autorités de santé et les services hospitaliers pour organiser le confinement total de l'établissement le temps d'un retour à la normale. Les accueils de jours des établissements concernés seraient fermés temporairement.



Vous pourrez consulter sur notre site (onglet L'Association/Les familles/COVID19) la note destinée aux professionnels qui détaille toutes les mesures que nous prenons pour limiter les risques de contamination. Cette note a fait l'objet d'échange avec tous les représentants des familles aux CVS. Les informations et recommandations de l'ARS nous parviennent régulièrement. Elles sont susceptibles de faire évoluer les mesures et procédures mises en œuvre. **Merci de bien vouloir le consulter régulièrement pour vous tenir informés.**

Vie des établissements

Nous allons tenter de maintenir une vie institutionnelle ordinaire. A l'instar de toute la population nous sommes confinés mais les activités intra établissements sont maintenues, les soins également y compris ceux réalisés par des intervenants libéraux. Les activités à l'extérieur sont possibles dans un périmètre qui n'excède pas 1 km. C'est le cas par exemple de l'activité carriole qui sera maintenue mais restera à proximité des établissements. Les activités extérieures notamment celles qui se déroulent dans des centres équestres, à la piscine dans des gymnases sont suspendues.

Prévention et information

Les cheffes de service, directeur de pôle ou l'infirmière coordinatrice de l'EHPAD restent bien évidemment à votre écoute. Nous vous remercions de votre extrême vigilance à respecter les gestes barrière et les dispositions que nous avons prises pour maintenir les visites et les retours à domicile. Sans cet engagement de chacun, notre souhait de maintenir un quotidien le plus ordinaire possible ne sera pas envisageable.

Ainsi chacun prendra soin à son arrivée dans l'établissement de prendre sa température corporelle, de se nettoyer les mains consciencieusement, de mettre ensuite un masque qui vous sera fourni par l'établissement et de vous rendre directement dans la pièce dédiée aux visites.

Lorsque vous souhaiterez déposer des affaires ou des présents pour vos proches, ceux-ci seront mis en « quarantaine » dans un endroit dédié à cet effet pendant 24 heures et leur seront ensuite remis.

Le directeur général

Emmanuel Martineau

